Image not found or type unknown

Desistement injonction de faire

Par **Prince**, le **26/12/2011** à **15:46**

Le 16 septembre 2011 j'ai deposer une injonction de faire aupres du tribunal de proximite de bordeaux. Dossier accepté le26 septembre.Mais l'artisan a deposer une demande en liquidation judiciaire le jugement devant etre le 13 octobre.J'ai donc contacter la greffiere du tribunal,qui m'a dit de lui envoyer une lettre de renonciation.Ce que j'ai fait.Entre temps le 13 octobre un liquidateur judiciaire a ete nommer.J"ai donc envoyer une déclaration de creance a son cabinet.Depuis rien.Sauf que je viens de recevoir du tribunal de proximite une decision de desistement du 7 novembre.Parlant de frais supportes par le demandeur.Pouvez vous me dire a combien cela risque de me revenir?Je pensai qu'il allait suspendre ma demande en attendant la decision du mediateur.Car je n'ai jamais renoncer.Merci de votre reponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés